

## Epidémie de rougeole en Rhône-Alpes

Point de situation n° 2011-14 du 12 mai 2011

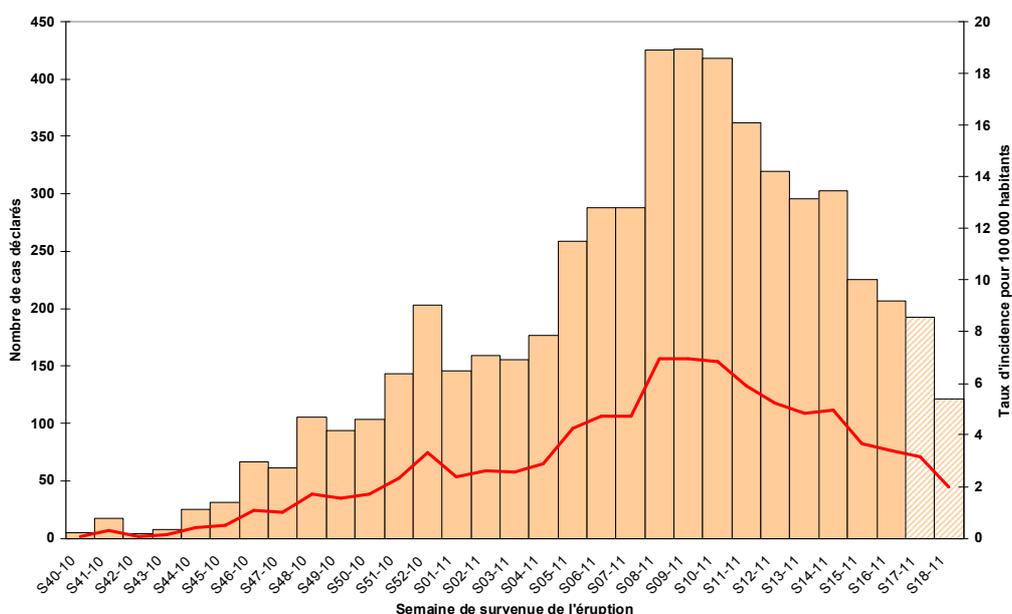
*A la date du 11 mai 2011, le taux d'incidence régional depuis le 4 octobre 2010, début de l'épidémie de rougeole en Rhône-Alpes, est de 92 / 100 000 habitants. L'Ardèche, la Drôme, la Savoie et la Haute-Savoie ont présenté les taux d'incidence les plus élevés de la région pour la période concernée (supérieurs à 135 / 100 000 et atteignant 183 / 100 000 pour l'Ardèche).*

*L'Ain (taux d'incidence de 35 / 100 000) et la Loire (taux d'incidence de 59 / 100 000) restent les départements les moins touchés de la région pour la période concernée.*

*Après une décroissance amorcée en mars, et particulièrement marquée pour l'Ardèche et la Haute-Savoie, le nombre hebdomadaire de cas déclarés à l'ARS reste relativement stable sur l'ensemble des départements depuis plusieurs semaines. La rougeole continue donc à se propager à un niveau important dans l'ensemble de la région Rhône-Alpes. Seul le renforcement de la vaccination, conformément aux recommandations du calendrier vaccinal, pourra contribuer à limiter la circulation du virus.*

*Le nombre hebdomadaire de passages aux urgences pour rougeole a augmenté de façon nette à partir du 21 février 2011 (semaine 8). Après une diminution en semaine 15 (du 11 au 17 avril 2011), celui-ci reste constant depuis plusieurs semaines aux alentours de 50 passages hebdomadaires. La proportion d'hospitalisations faisant suite à ces passages a diminué au début du mois d'avril (semaine 14) et est également stable depuis la semaine 16 (du 18 au 24 avril 2011).*

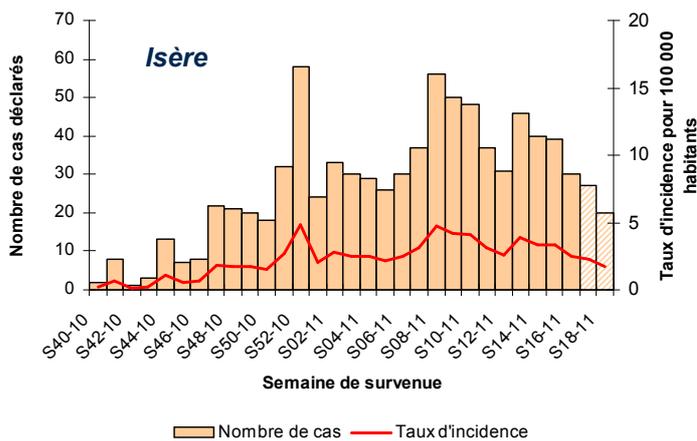
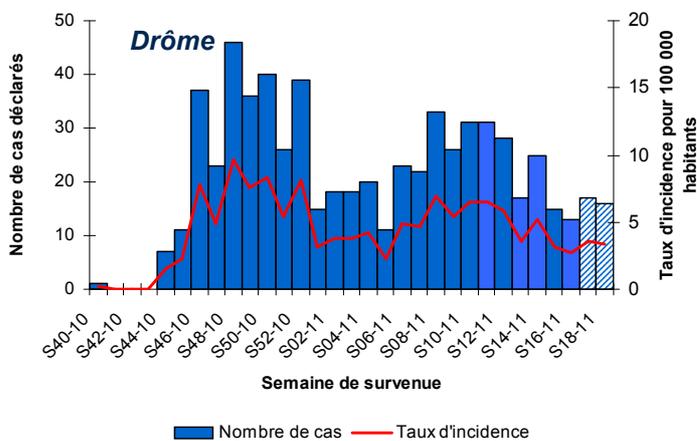
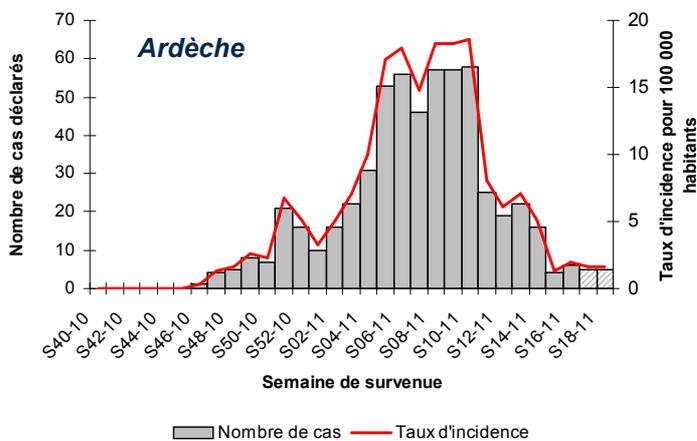
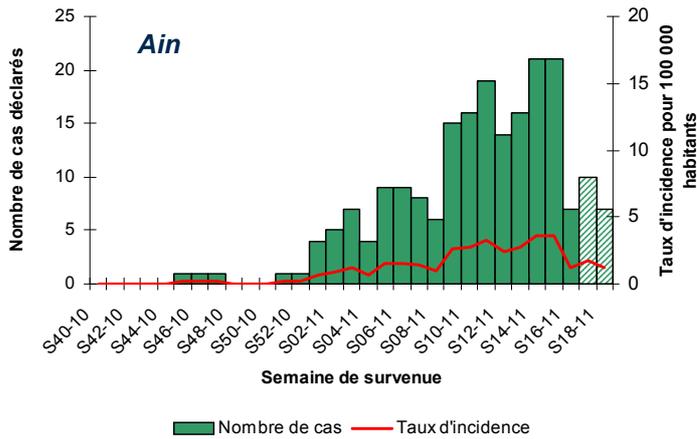
*Nombre de cas et taux d'incidence hebdomadaires de rougeole pour la région Rhône-Alpes, cas déclarés dont la date de survenue de l'éruption se situe entre le 4 octobre 2010 et le 8 mai 2011 (données provisoires à la date du 11/05/2011)*



Source : déclarations reçues par l'ARS

Remerciements aux équipes de l'ARS chargées de la veille sanitaire et à l'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance.

**Nombre de cas et taux d'incidence hebdomadaires de rougeole par département, cas déclarés dont la date de survenue de l'éruption se situe entre le 4 octobre 2010 et le 8 mai 2011 (données provisoires à la date du 11/05/2011)**

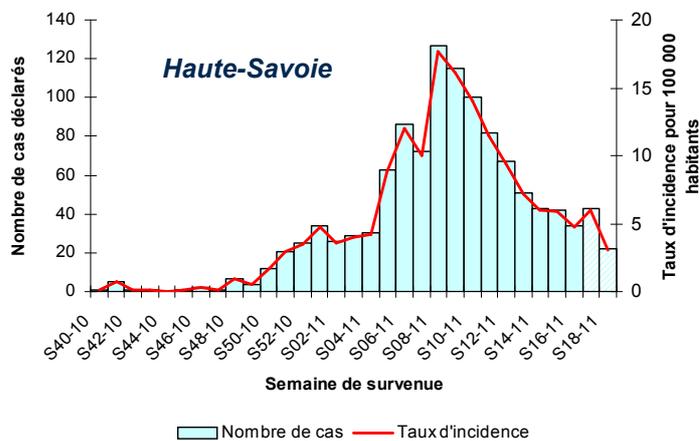
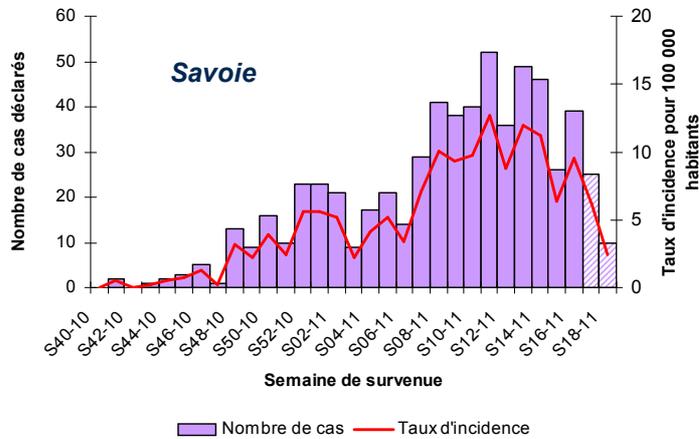
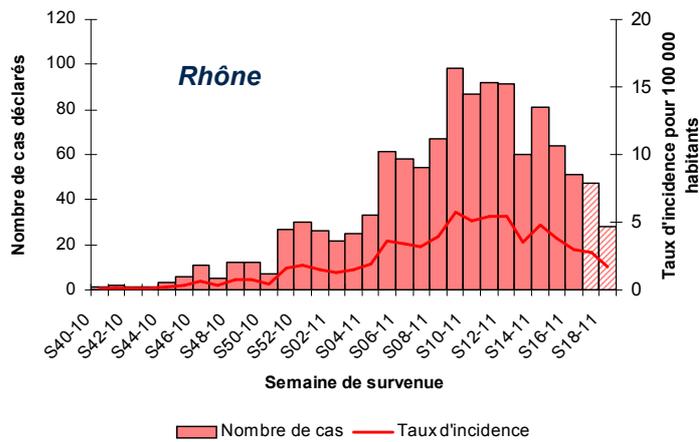
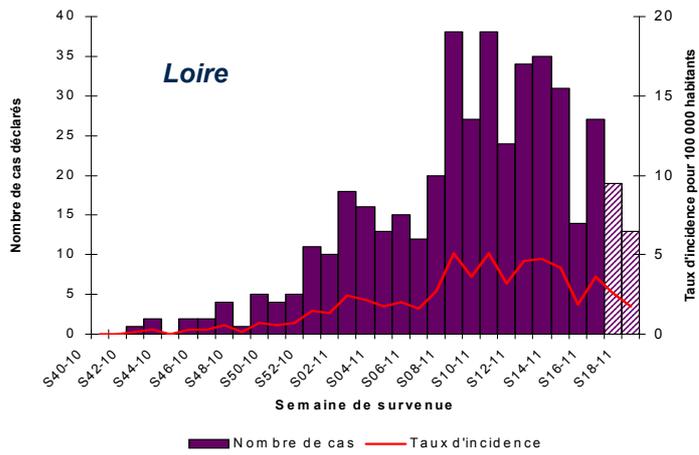


Le taux d'incidence est le nombre de cas survenus sur une période donnée, rapporté à la population.

Les taux d'incidence présentés dans ce document sont calculés à partir des fiches de déclaration reçues à l'ARS et sont sous-estimés par rapport aux taux d'incidence réels, toutes les rougeoles n'étant pas déclarées.

L'analyse des taux d'incidence par départements doit prendre en compte le possible biais lié à la sous-déclaration qui peut varier selon les lieux.

Les données des semaines 17 et 18 sont provisoires, les déclarations des cas survenus dans ces deux semaines pouvant ne pas être encore parvenues à l'ARS.



**Nombre hebdomadaire de passages aux urgences avec un diagnostic rougeole entre le 4 octobre 2010 et le 8 mai 2011, données provenant des 34 services d'urgences participant au réseau OSCOUR® et alimentant l'application SurSaUD®**

